

ATTESTATION D'UNE ACTIVITE NON-SALARIEE AGRICOLE

(Livre VII du Code rural)

- exercée avant 1er le juillet 1952.
 exercée après le 1er juillet 1952, sans avoir pu donner lieu à affiliation auprès du régime des non-salariés agricoles.
(Si vous êtes concerné(e) par les deux rubriques, vous devez remplir une attestation pour chaque activité concernée).

① DECLARATION SUR L'HONNEUR DE L'ASSURE

Je soussigné(e),

NOM DE NAISSANCE (en majuscules) :
(suivi s'il y a lieu du nom d'époux)

PRENOMS : NE(E) le :

LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF D'EXPLOITATION (si activité exercée en tant que membre de la famille) :

.....
déclare sur l'honneur avoir exercé une activité non-salarié agricole en qualité de chef d'exploitation ou membre de
la famille du au

ADRESSE DE L'EXPLOITATION :
.....

Fait à : , le

Signature :

Cette déclaration doit être contresignée par deux témoins majeurs (article 37 du Code civil) qui ont eu connaissance des faits (article 202 du Nouveau Code de Procédure civile) et qui ne doivent pas avoir été condamnés à une peine criminelle ou correctionnelle (article 205 du Nouveau Code de Procédure civile).

TEMOIN N° 1

TEMOIN N° 2

NOM - PRENOM :

NOM - PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

DATE DE NAISSANCE :

Signature :

Signature :

② ATTESTATION DU MAIRE DE LA COMMUNE OU L'ACTIVITE ETAIT EXERCEE

M Maire de la Commune
de atteste que :

La superficie de l'exploitation sur laquelle M a travaillé
était de ha pour un revenu cadastral de francs.

Fait le à

Cachet de la Mairie

Signature du Maire